

# PRESENCE PARENTS

n°92 juin 2006



**Un couple toujours gagnant : engagement militant et fidélité**

**A  
L  
P  
E  
S  
  
M  
A  
R  
I  
T  
I  
M  
E  
S**

**Fédération  
Des Conseils  
De Parents d'élèves  
De l'Ecole Publique**

Conseil Départemental  
6 rue de France  
06000 Nice  
Tél. : 04 93 88 50 00  
(8h30 à 12h30)

[fcpe06@wanadoo.fr](mailto:fcpe06@wanadoo.fr)  
[www.fcpe06.org](http://www.fcpe06.org)

Le congrès de Périgueux a refusé la radiation de notre CDPE et par voie de conséquence, l'affiliation d'une autre association FCPE dans notre département. Le CDPE 06 est rétabli dans tous ses droits, ce qui n'aurait jamais dû cesser d'être, tant le temps de chacun est précieux et le travail militant à réaliser tellement important.

Depuis de nombreux mois, les administrateurs départementaux ont mené un combat sans relâche pour maintenir une activité FCPE digne de ce nom et, en même temps, défendre les intérêts de notre association malmenée par des attaques sans fondement. L'engagement de chacun a été déterminant pour sauver notre outil FCPE, seul en capacité de défendre le service public d'éducation. Cet engagement militant doit être valorisé car il est synonyme de démocratie et de dynamisme associatif. Alors, au nom de tous les adhérents de la FCPE des Alpes Maritimes, je tiens à saluer ce militantisme des administrateurs départementaux, qui ont travaillé sans relâche, sans compter leur temps et souvent au détriment de leur vie familiale.

Mais cela aurait-il été possible sans la cohésion des 2045 adhérents et 136 conseils locaux restés fidèles à leur CDPE ? Assurément non. Malgré l'incertitude qui régnait sur l'existence de notre association, cette fidélité, basée sur la reconnaissance de la compétence et de l'engagement des administrateurs, est le signe d'une grande maturité des adhérents. Ils ont compris que l'action en faveur des enfants et des jeunes était à préserver pour que l'éducation progresse dans notre département. Le soutien précieux de chacun a été déterminant et doit renforcer la cohérence de notre organisation.

Je profite de cet encart pour saluer la sagesse des congressistes nationaux qui, en refusant la radiation de notre CDPE, ont voulu nous envoyer un signe fort d'unité. Notre défi est désormais de ne pas décevoir cette confiance renouvelée. Ainsi, nous devons tout mettre en œuvre pour retrouver une FCPE unifiée et pacifiée dans les Alpes Maritimes. J'appelle donc solennellement chacun d'entre nous à œuvrer en ce sens.

Le Président de la FCPE 06, André Gaucher

Le conseil départemental des parents d'élèves des écoles publiques des Alpes Maritimes s'inscrit dans une histoire associative de plus de 50 ans. Son affiliation à la FCPE lui confère l'image d'un engagement reconnu de tous au service de l'école de la République.

Département sinistré au niveau des moyens engagés pour l'école, dans un contexte politique local particulièrement difficile, les familles et les enfants des Alpes Maritimes ont besoin d'une FCPE forte, engagée et combative. Pour faire avancer l'exigence de qualité du service d'éducation, nous avons besoin d'une FCPE unie autour des valeurs fondatrices de notre fédération. Nous avons l'obligation de mettre en avant ce qui nous unit plutôt que ce qui risque de nous diviser. C'est dans cet état d'esprit que je me présente à vous aujourd'hui, porteur de ce mandat d'union voté à l'unanimité des membres de notre congrès départemental, lequel s'est tenu, conformément à nos statuts le 25 mars dernier à Carros.

Les adhérents du département 06 refusent que notre association, formidable outil démocratique au service des familles, soit instrumentalisée et fasse l'objet de convoitises peu conformes avec l'objet de son existence même.

Ce que nous devons voir ensemble aujourd'hui, c'est l'éventuelle exclusion du CDPE O6, l'affiliation d'une autre association n'en étant que le corollaire. A ce jour, cette association n'a pas de représentativité dans notre département car elle n'a pas convié, à sa création, l'ensemble des conseils locaux des Alpes Maritimes ni même tenu congrès, deux éléments d'importance lorsque l'on prétend être une organisation démocratique. Pour notre part, nous représentons à ce jour plus de 2000 adhérents répartis en 136 conseils locaux.

Je ne souhaite pas reprendre tout l'historique de ce feuilleton bien regrettable qui a fait des ravages dans nos rangs. Vous avez eu la possibilité d'être renseigné si vous l'avez souhaité. Ce que je puis réaffirmer ici devant vous, c'est que notre CDPE n'a pas fraudé lors des élections au CA en 2005. Notre CDPE était, sur les dix dernières années en augmentation constante de ses adhésions et de ses conseils locaux. Alors, pourquoi serions-nous redescendus brutalement à un chiffre observé 10 ans en arrière ? Nos détracteurs ont reconnu eux-mêmes qu'il y avait bien 173 conseils locaux habilités à participer au scrutin. Pendant l'année écoulée, aucune preuve de fraude n'a été apportée. Nous attendons toujours que l'on nous nomme le moindre conseil local fictif. Vous savez bien, tous ici, combien il est difficile de faire progresser les adhésions et d'essaimer le militantisme. Notre énergie, nous la consacrons toute entière au travail militant et à la défense des intérêts des enfants. Cela prend 100% de notre temps et nous n'avons rien à voir avec l'organisation de magouilles et autres fraudes. Je propose à nouveau à qui le souhaite, et tout particulièrement au CA national, de venir compter avec nous les mandats. Cela n'a jamais été fait. Il n'est jamais trop tard. Nous aurions accepté l'organisation d'un congrès extraordinaire si la preuve avait été apportée de l'accusation portée à notre encontre mais, vous le savez bien qu'il n'y avait pas matière. Si les requérants étaient tellement convaincus de ce qu'ils avançaient, pourquoi n'ont-ils pas fait statuer par la justice sur les accusations qu'ils avançaient ? Vous admettez avec moi que la question que nous posons là n'est pas dénuée d'intérêt. Seuls les militants du département 06 doivent décider de leur destin. Nous devons organiser un congrès réunificateur dans notre département. La maison FCPE a besoin de tous ses militants réunis autour des valeurs de la FCPE que nous partageons et portons tous. Alors, conformément au respect de nos valeurs, refusez par votre vote l'exclusion de notre CDPE. Si d'aventure votre vote conduisait à une telle infamie, seriez-vous sûr de ne pas avoir tranché sans être réellement certain de ne pas vous être trompé ? Voter positivement la résolution qui est soumise à votre appréciation plongerait encore plus notre département et ses adhérents FCPE dans le chaos. Par votre vote, refusez l'exclusion synonyme d'épuration comme le disait notre Président national ce matin à cette même tribune à propos de l'éviction des jeunes du système éducatif. Je vous remercie de m'avoir écouté, j'espère que vous entendrez les adhérents militants des Alpes Maritimes.

Périgueux, le 3 juin 2006

Le Président, André Gaucher

**Appel à la protection  
des enfants sans  
papiers et de leur  
famille pour l'été  
2006**

La FCPE 06 partenaire du **Réseau Education Sans Frontière**, RESF, dans les Alpes Maritimes vous interpelle en votre qualité de parents d'élèves sur la question d'urgence nationale du sort des enfants sans papiers à l'approche des vacances d'été, afin de solliciter votre soutien et engagement actif.

Vous n'êtes pas sans savoir que le sursis accordé par la circulaire de Monsieur Sarkozy du 31 octobre 2005, préconisant de ne pas expulser les enfants scolarisés et leur famille pendant l'année scolaire touche à sa fin : la chasse aux enfants et à leur famille va commencer sur l'ensemble du territoire dès le 30 juin 2006.

Si ces mots évoquent les périodes les plus sombres de notre histoire, c'est que la réalité à laquelle ils nous renvoient nous commande de réagir, de résister.

Le 30 juin 2006, comme le préconise la circulaire du 21 février 2006, les préfets, les forces de police, chacun pour ce qui le concerne, sont invités à traquer en tous lieux les jeunes majeurs sans papiers, les enfants dont les parents sont sans papiers et les parents eux-mêmes, à les interpeller, à leur domicile, dans la rue, en préfecture, ou même à l'hôpital, pour les placer en centre de rétention et les expulser de force vers des pays qui le plus souvent ne sont plus les leurs, où ils n'ont plus personne, parfois en guerre.

C'est en tant que parents citoyens que nous avons décidé d'intervenir afin de faire respecter les valeurs et les droits des individus censés fonder notre société. A la suite de la pétition nationale « Nous les prenons sous notre protection ! », il est nécessaire de s'engager activement par delà les réseaux de citoyens, avec les municipalités et les élus qui défendent ces valeurs humanistes. Nous vous invitons donc à organiser différentes formes de mobilisation : parrainages dans vos villes pour les personnes concernées et protection des enfants par l'école, le collège, le lycée, les CLSH...

L'urgence du danger imminent nous fait obligation d'un engagement déterminé.

**Rassembler nos forces, retrouver un département pacifié et unifié**

## Réaffirmer notre volonté d' **unité** de la FCPE des Alpes Maritimes

Deux années de tensions, une année de combat pour la justice, pour la reconnaissance d'un fonctionnement transparent et démocratique de notre CDPE, ont trouvé une issue en ce début du mois de juin, lors du Congrès National de la FCPE.

Les Conseils départementaux, réunis en Congrès National ont refusé la radiation de notre CDPE.

Le vote de la résolution sur le CDPE 06 concernait : « la radiation du CDPE 06 et son corollaire, l'affiliation de FDPE 06 ». Ce vote devait recueillir les deux tiers des mandats (66,66%) afin d'être validé ; il en recueillera : 65,88% et ne pourra donc être entériné.

Cette réhabilitation est le fruit de la mobilisation des administrateurs départementaux et des Conseils Locaux du département, qui nous ont apporté leur soutien, comme de nombreux Conseils Départementaux répartis sur tout le territoire. On devine, derrière cette mobilisation, un combat collectif, garantissant la survie de l'expression démocratique dans la première fédération de parents d'élèves de France.

Mais on pourrait être tenté de dire que tout reste encore à gagner ; il nous faut, en effet, reconstruire notre engagement départemental sur la base des valeurs de laïcité, de gratuité de l'école publique, sur notre volonté de parents d'être partie prenante de l'éducation de nos enfants, sur notre défense d'une école, où l'accès de tous les enfants à un service d'éducation de qualité est garanti.

Ce combat est notre unique priorité.

Notre engagement, nos prises de position, notre action en faveur de l'école que nous voulons pour nos enfants, pour tous les enfants sont et seront la véritable victoire de la FCPE 06.

Que la décision de Congrès de ne pas radier notre structure nous encourage tous, dans une ambition collective, à renforcer notre place de partenaires combatifs et déterminés dans la défense du service public de l'éducation.

Il nous faut retrouver l'unité de tous les parents du département qui poursuivent les mêmes valeurs et le même but, susciter le dialogue et l'échange, instaurer la confiance, travailler ensemble en toute transparence.

L'année scolaire à venir doit être l'année d'un front commun de tous les parents FCPE de notre département, afin que nos enfants soient protégés de mesures sécuritaires répressives, basées sur un déterminisme effrayant ou une volonté d'exclure la différence, afin que progressent et soient respectés : la laïcité, l'égalité, la solidarité, la gratuité, la co-éducation.

Céline Lacroix, Secrétaire générale